



LA TERRE DES DETER



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 novembre 2025

INNOVATION : LANCEMENT LE 14 NOVEMBRE DU JEU MINECRAFT INTITULE « LA TERRE DES DETER » POUR UNE IMMERSION DANS LES METIERS RELEVANT D'OCAPIAT

Dans le cadre de sa campagne pluri-annuelle #Jeunesdeter dont l'objectif depuis 2024 est de faire la promotion des secteurs, métiers et formations agricoles, agroalimentaires, de la coopération agricole et des cultures marines et pêche maritime, l'opérateur de compétences OCAPIAT lance le 14 novembre sur la chaîne Twitch du streamer Flamby une expérience unique et innovante en immersion.

Qu'est-ce que La Terre des Deter ?

La Terre des Deter est une map inédite créée spécialement pour OCAPIAT sur Minecraft, qui vient en tête des jeux joués dans le monde.

Dans la map La Terre des Deter, les joueurs peuvent explorer trois univers interconnectés : l'agriculture (au sens large), l'agroalimentaire (au sens large), la pêche et les cultures marines.

Voir la vidéo de teasing : [cliquer sur ce lien](#)

Comment se connecter ?

Pour regarder le live, rendez-vous dès 16h sur : <https://www.twitch.tv/flamby>

Le jeu sera ensuite accessible gratuitement sur le serveur jusqu'au 18 novembre.

Infos pratiques sur le téléchargement :

- version : 1.21.8
- Lien IP du serveur : mc.laterredesdeter.net



A PROPOS D'OCAPIAT

Créé à la faveur de la dernière réforme de la formation professionnelle, OCAPIAT est un Opérateur de compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agro-alimentaire et les Territoires. OCAPIAT regroupe 49 branches professionnelles représentant 187 297 entreprises employant 1,4 million de salariés au sein d'un périmètre potentiel de 228 600 entreprises. OCAPIAT inscrit son action dans une logique de filière économique, complémentaire voire interdépendante.

La filière agricole recouvre la production agricole, le paysage (jardins espaces verts), la forêt, les entrepreneurs des territoires, les CUMA, les Chambres d'agriculture, etc. La filière alimentaire recouvre des secteurs variés (les Industries alimentaires, la Coopération agricole et les familles associées, le Commerce agricole). La filière pêche recouvre l'aquaculture, les cultures marines, la pêche maritime et la coopération maritime. OCAPIAT couvre également les entreprises de services dans les territoires, dont les Caisses régionales du Crédit Agricole, Groupama, la MSA (Mutualité sociale agricole), les MFR (Maisons familiales rurales).

OCAPIAT se caractérise par la typologie de ses entreprises adhérentes composées à plus de 98,3 % de TPE-PME (employant moins de 50 salariés) et à 91,4% de TPE (entreprises employant moins de 11 salariés). Par ailleurs, il convient de souligner que les entreprises de 50 salariés et plus emploient 52,5 % des salariés des secteurs professionnels.

OCAPIAT se voit confié par la loi des missions élargies lui permettant d'accompagner ses adhérents dans leurs projets de développement des compétences et de mobilisation des contrats en alternance. Par ailleurs, OCAPIAT intervient en matière d'appui à ses branches dans leurs démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et d'attractivité des métiers.

OCAPIAT est également agréé en qualité de Fonds d'assurance formation pour les 6 800 travailleurs non-salariés de la pêche et des cultures marines.

A propos de Jeunesdeter : [lire le communiqué du 5 avril 2024](#)

Accès à nos sites Internet : www.ocapiat.fr

<https://www.ocapiat.fr/jeunes-deter/>

<https://www.lesmetiersdelagriculture.fr/>

<https://www.nourristonfutur.fr/>

<https://www.ocapiat.fr/capverslalternance/>

Contact presse / S. Defrémont - portable : 07 81 97 58 21 ou L. Jamet

email : presse@ocapiat.fr